

LE MÉLANGE :

La prairie temporaire de fauche est constituée d'un mélange d'une ou de plusieurs graminées avec une ou plusieurs légumineuses. Trois raisons à cela :

Raisons agronomiques :

- la légumineuse nourrit la graminée en azote;
- il y a enrichissement en azote du sol, disponible pour la rotation;
- les différents systèmes racinaires travaillent toutes les couches du sol en le restructurant en profondeur, et augmentent le stock d'humus du sol;
- la prairie temporaire permet également de maîtriser l'enherbement d'une rotation et de lutter efficacement contre les vivaces. C'est pour cette raison qu'elle est toujours positionnée en tête de rotation;
- elle s'adapte mieux aux variations et aux conditions pédoclimatiques interannuelles.

Raisons zootekniques :

- les valeurs alimentaires des mélanges semés permettent de récolter une quantité d'unités fourragères et de protéines intéressante à l'hectare;
- la productivité fourragère des prairies temporaire permet un chargement supérieur aux prairies permanentes.

Raisons techniques :

- les prairies temporaires permettent l'étalement des travaux de récolte grâce à une pousse régulière répartie dans l'année;
- les pertes de feuilles des légumineuses sont limitées grâce aux graminées qui les emprisonnent dans le mélange.

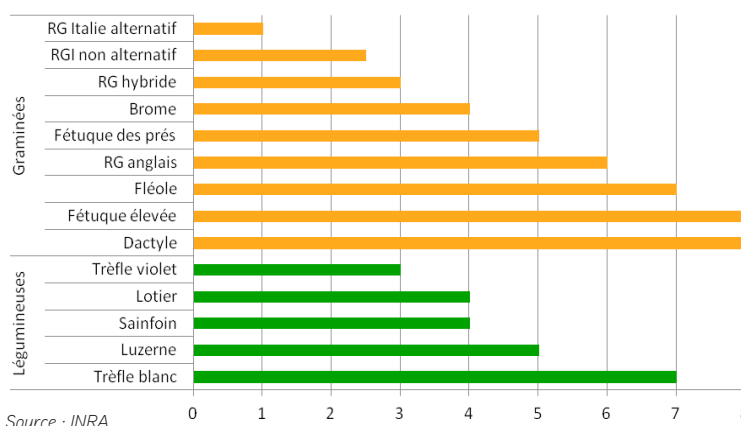
COMPOSANTES DU MÉLANGE

La composition du mélange est un point important, l'objectif étant que toutes les espèces semées perdurent. Cela suppose une bonne connaissance du milieu et des conditions pédoclimatiques des lieux. Plus le mélange est complexe plus le risque de ne pas voir s'exprimer toutes les espèces est important du fait de la concurrence entre espèces ou de leur pérennité. Pour composer un mélange, on part de 2 ou 3 espèces majeures qui constituent la base de l'association et assurent en grande partie le rendement. On ajoute ensuite des espèces mineures qui prendront le relais en cas de perturbations ou de déficiences des espèces de base. 6 composantes suffiront pour une prairie dont la pérennité est de 2 à 3 ans.

En prairie temporaire de fauche, les fétuques et les dactyles sont les graminées les plus utilisées. Du côté des légumineuses, la morphologie de la luzerne, des trèfles violets ou hybrides, du lotier et de la minette semble la plus appropriée ; ces légumineuses étant cependant moins pérennes que le trèfle blanc.

Ainsi, une augmentation raisonnable du nombre d'espèces apporte des avantages, notamment en matière de stabilité de la valeur alimentaire du mélange et de résistance aux aléas climatiques. Ces mélanges complexes sont cependant préférés pour des prairies de longue durée. Le tableau ci-dessous permet d'orienter le choix des espèces selon la durée de vie de la prairie.

Choix des espèces selon la durée de vie de la prairie (en années)



PRÉPARATION DU SOL ET SEMIS

L'objectif est de présenter les pratiques courantes des agriculteurs biologiques.

Deux cas de figure existent :

- l'implantation réalisée sur sol nu,
- l'implantation réalisée sous couvert d'une céréale.

En cas de semis sur sol nu, un labour est réalisé après le déchaumage de la céréale. Le labour est ensuite repris à l'aide d'une combinaison d'outils type rouleau packer + herse animée + semoir. Si le sol est sec, le roulage est indispensable pour une bonne levée.

Souvent pratiqué, le semis sous couvert consiste à semer la prairie dans une culture déjà en place (par exemple, courant tallage d'une céréale au mois d'avril). Le semis a lieu après le dernier passage de herse étrille dans la céréale de printemps (orge ou avoine). L'intérêt de cette méthode est triple : gagner du temps à l'implantation, limiter les travaux du sol et avoir une parcelle propre dès la levée de la prairie.



IMPLANTATION

► **Date de semis** : Le semis est réalisé le plus tôt possible après la moisson, et au plus tard le 15 septembre. L'objectif est que les légumineuses arrivent au stade 1^{ère} feuille trifoliée avant l'hiver. Le semis peut également être réalisé au printemps, courant avril, lorsque les températures sont favorables au semis des légumineuses.

► **Techniques de semis** : Le mélange des graines doit avoir lieu avant le semis pour obtenir un mélange le plus homogène possible. Une fois dans la trémie du semoir, il faut veiller à mélanger régulièrement les graines pour éviter le tri naturel des semences. Les graines devront être positionnées entre 0,5 et 1 cm de profondeur, pour cela le roulage avant semis est recommandé. Un roulage après semis est également intéressant car il permet de recouvrir les graines et de faciliter le contact graine/sol.

Le semis peut être réalisé :

- en ligne avec un semoir à céréales idéalement équipé de socs à lin.
- à la volée depuis la hauteur de la trémie. Cette technique permet une bonne répartition des graines au sol. Cependant, il faudra veiller au raccord de semoir.
- à la volée au DP12 + herse étrille + roulage pour une bonne répartition des graines sur le sol. L'objectif est d'éviter la concurrence entre espèces à implantation lente (dactyle, lotier,...) et celles à implantation rapide (RGI, TV,...).

► **Choix des associations selon les contraintes pédologiques et dose de semis** :

- **Prairie d'1 an** : l'objectif de cette prairie est de palier à un déficit du système fourrager ou bien de le sécuriser. C'est aussi le moyen de commencer la conversion d'une parcelle. Il faut donc une culture qui pousse vite et qui assure un rendement correct. Le semis est réalisé de préférence à l'automne pour un démarrage rapide et productif au printemps suivant. L'association la plus pratiquée est : RGH (15-18 kg/ha) + Trèfle violet ou Trèfle incarnat (8-10 kg/ha)

- **Prairie de 2 ans** : ces prairies entrent comme culture de stock dans l'assolement. Il faut choisir des variétés tardives pour améliorer la souplesse d'exploitation, et acclimatées aux conditions pédoclimatiques.

Légumineuses possibles : trèfle violet, trèfle hybride, luzerne, sainfoin, minette
Graminées possibles : RGI, RGH, RGA, dactyle.

Exemple d'association pratiquée : RGH ou RGI (15 kg/ha) + Trèfle violet (10 à 12 kg/ha).

- **Prairie de 3 ans** : en terrain calcaire, la luzerne, le sainfoin et le lotier sont souvent à la base des associations. A l'inverse en terre acide, on retrouve le plus souvent du trèfle violet et du trèfle hybride.

Exemples d'associations pratiquées :

Luzerne (12 à 14 kg/ha) + dactyle (10 à 12 kg/ha) + RGA éventuel

Luzerne (10 à 12 kg/ha) + dactyle (8 à 10 kg/ha) + féтуque élevée (3 kg/ha) + RGA éventuel

Trèfle violet (5 kg/ha) + trèfle hybride (5 kg/ha) + RGA (15 à 18 kg/ha)



Pour les mélanges complexes, on peut se référer au tableau ci-dessous, qui indique les proportions (en kg/ha) correspondant à des semis de **fin d'été**. En semis de printemps, il est préférable de baisser la dose de légumineuses.

Sol	à alternance hydrique (a)		hydromorphe		séchant acide		séchant calcaire		sain et profond	
	P	F	P	F	P	F	P	F	P	F
Mode d'exploitation dominant										
Brome					(f)	(f)				
Dactyle						(g)		8		
Fétuque des prés			5	3					4	
Fétuque élevée (b)	9	13	(h)	9	12	12	12			12
Fléole des prés			3	3						3
Pâturin des prés (d)	3		3		3		3		3	
RGA (e)	demi-tardif ou intermédiaire	7	5			4	4	4	4	
	tardif			8	4					13
Lotier corniculé	3	3	3	4	3	4	5	3		
Luzerne								12		5
Minette						4				
Sainfoin								(i)		
Trèfle blanc	3	3	3		3		3		4	
Trèfle hybride	3	3	3	4	3				3	
Trèfle violet						3				3
Total (kg semences/ha)	28	27	28	27	28	27	27	27	27	27

P	mode d'exploitation dominant : pâturage
F	mode d'exploitation dominant : fauche
	espèce déconseillée
	espèce envisagée mais non retenue dans la proposition présentée
3	espèce dominante (avec une forte contribution à la production fourragère)
3	espèce d'accompagnement (dont on attend un autre rôle que strictement productif)

- (a) mouillé l'hiver, séchant l'été
- (b) variété à feuilles souples
- (d) variété à bonne aptitude fourragère
- (e) variété diploïde en fauche
- (f) sur sables, en remplacement de la fétuque élevée, avec une dose de semence augmentée de 10 kg
- (g) peut remplacer la fétuque élevée : notons que le dactyle une fois installé est une espèce agressive peu sociable. Le choix est à adapter selon le comportement constaté sur l'exploitation
- (h) peut remplacer la fétuque des prés
- (i) peut remplacer la luzerne, avec une augmentation de la dose de semence de 10 kg

Source : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

FERTILISATION

Exception faite des effluents d'élevage, les prairies temporaires ne font pas l'objet d'apports azotés spécifiques. Dans la majorité des cas, la fertilisation peut être réduite à des apports phospho-potassiques et calciques, apportés en une seule fois. Les prairies de fauche exportent beaucoup, et sont donc prioritaires dans la fertilisation annuelle et peuvent bénéficier de 15 à 20 t/ha de compost ou de 30 t/ha de vieux fumier.

DÉSHERBAGE ET ENTRETIEN

Le désherbage d'une prairie temporaire est réalisé par la fauche. L'étaupinage et l'émoissage peuvent, quant à eux, être réalisés à la herse. En cas de salissement, notamment lors de la première année, le désherbage pourra être réalisé lors de la première coupe au printemps, avant la montée à graine des adventices.



L'objectif est de récolter un fourrage riche, dont la richesse est étroitement liée à la précocité. Dès que les conditions climatiques le permettent, il faut faucher. Ensilage, enrubannage ou foin, tout est possible ! Veillez cependant à préserver au maximum les légumineuses. Les opérations de fanage et d'andainage doivent être les plus douces possibles.



Rendement moyen* :

9 t/ha de MS pour des prairies à base de TV-RGH ou RGI
12 t/ha de MS pour des prairies à base de luzerne-dactyle

**rendement moyen à titre indicatif pour un stade récolte début épiaison de la graminée et bourgeonnement de la légumineuse. L'insuffisance de références ne permet pas d'affirmer ces résultats.*

VALEUR ALIMENTAIRE

Elle est très variable d'une coupe à l'autre, et dépend principalement du stade de récolte et des conditions météorologiques durant la pousse. A stade de récolte équivalent, les mélanges complexes ont l'avantage d'être assez stables en valeur alimentaire d'une année à l'autre, contrairement aux mélanges binaires.

L'objectif pour l'éleveur est donc de trouver le meilleur compromis entre le rendement et la valeur alimentaire du fourrage. Le stade optimal de coupe se situe entre le début bourgeonnement de la légumineuse et le début épiaison de la graminée.

A titre d'exemple, il est présenté ci-dessous des valeurs indicatives tirées d'une expérimentation conduite sur deux ans d'une prairie de TV-RGI ou RGH au stade début montaison – bourgeonnement pour les trois premières coupes en fourrage vert.

		UFL	UFV	PDIN	PDIE
1 ^{ère} coupe	TV RGH	0,80	0,74	77	77
	Luzerne/dactyle	0,74	0,66	101	82
2 ^{ème} coupe	TV RGH	0,80	0,73	107	92
	Luzerne/dactyle	0,74	0,67	94	81

Valeurs alimentaires indicatives issues du projet Interreg Vetabio 2007-2011

Ces valeurs ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas être prises comme valeurs de référence. Au vu de la variabilité des valeurs alimentaires selon les espèces/variétés choisies et les conditions de récolte, l'éleveur a intérêt à réaliser une analyse de son fourrage pour chaque coupe.

Pour aller plus loin :

- L'autonomie alimentaire en élevage biologique, fiche technique issue du projet Interreg Vetabio 2007-2011, téléchargeable sur le site suivant : <http://www.cebio.be/membres/vetabio.html>.



Pour toute question, contactez vos conseillers de la Chambre d'agriculture de Région :

ALAIN LECAT - 03 20 88 67 54
alain.lecat@agriculture-npdc.fr

ROBIN GUILHOU - 03 20 88 67 43
robin.guilhou@agriculture-npdc.fr